



Association pour l'Alternative en Médecine

Numéro 2

Mai 2001

Les élections municipales viennent de se terminer. Et je m'empresse de me faire le porte – parole de tous en venant féliciter ici nos partenaires politiques, c'est à dire les Maires avec lesquels nous avons pris l'habituel plaisir de travailler, pour avoir fait avaliser leur bilan par les électeurs de leurs communes respectives, qui les ont tous reconduits dans leurs fonctions avec des marges plus que confortables. Félicitations donc à messieurs TRON, GEOFFROY, HERAULT et DUPONT – AIGNAN pour leur pérennité.

Les deux années qui viennent de passer ont donc été riches en événements.

Notre Association, née peu après les attaques infructueuses de l'A.F.S.S.A. (Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Aliments) contre 5 de nos médicaments homéopathiques les plus précieux, a pris son envol il y a près d'un an, en mai 2000, date l'acte fondateur de dépôt des statuts à la Sous – Préfecture de CORBEIL - ESSONNES.

Par son intermédiaire, nous avons organisé deux Forums qui furent des réussites :

- celui de DRAVEIL en novembre 1999
- et celui de COMBS LA VILLE en janvier 2001.

Nous avons aussi concrétisé une unanimité autour de la rédaction d'une CHARTE, et à publié deux Bulletins (n°0 et n°1).

Il nous reste encore la tâche de faire fonctionner démocratiquement notre outil commun, en convoquant tous les adhérents à une Assemblée Générale statutaire, au cours de laquelle sera élu un Conseil d'Administration, qui, lui, élira un nouveau Bureau. Cette 2^{ème} année est un moment important dans la vie d'une Association. En effet, il faut que tout un chacun se motive à nouveau, afin de la faire vivre dans la durée, en sauvegardant une dynamique qui très souvent a tendance à s'essouffler à ce stade.

Pour ce faire, il y a beaucoup de projets dans les « cartons ». Entre autres :

- organisation d'un 3^{ème} Forum (à Montgeron ?) en 2001 – 2002 ;
- établissement de stratégies d'alliance avec d'autres associations (ATTAC, U.F.C. ?...) ;
- poursuite de la publication de Bulletins ;
- organisation de sondages, voire d'études par le biais de liens entre les adhérents ;
- etc....

Retroussons – nous donc les manches, et au travail !...

Car l'avenir, qui semble voir s'assombrir de plus en plus l'horizon, surtout dans les domaines de la **santé publique** et de la **sécurité alimentaire**, verra, j'en suis persuadé, s'imposer comme un « must » incontournable un mouvement comme *l'Association pour l'Alternative en Médecine*.

Car cette Association est née de la prise de conscience par chacun du poids de sa responsabilité individuelle. Elle nous permettra certainement à terme, grâce au relais politique qu'incarnent nos Maires et nos Députés, de faire entendre à des dirigeants nationaux de plus en plus éloignés des réalités de terrain, les doléances légitimes de citoyens conscients certes de leurs droits (en particulier ce droit inaliénable à « l'Alternative »), mais aussi de leurs devoirs. Et l'exercice de ceux – ci et de ceux – là passe désormais par l'engagement conjoint des patients et des professionnels de la santé dans le mouvement associatif.

Messieurs les démagogues, Messieurs les marchands, attention à vous : la « nouvelle citoyenneté » est en marche !...

P. POPOWSKI

Thérapeutique et liberté

La France se targue d'être LE pays des droits de l'homme, mais cela ne l'empêche pas d'être l'un des états de l'Union Européenne le plus souvent condamnés pour manquement au respect de ces droits.

Les disparités de loi au travers des différents états membres font que, dans le domaine de la médecine, certaines obligations dont le non-respect peut entraîner de lourdes sanctions en France, ne revêtent qu'un caractère facultatif chez nos voisins.

Ainsi, ces dernières années, des médecins ayant fait le choix de thérapeutiques alternatives, se sont vus condamnés injustement par le conseil de l'Ordre des médecins ou des tribunaux français, et ont du déposer un recours auprès de la Cour européenne de Justice.

La loi autorise le citoyen à disposer de son corps. En cas de manquement à la Loi, on emprisonne le corps pour soigner l'esprit ou préserver les autres citoyens. Peut-on rapprocher cette liberté à disposer de son corps

de celle d'un choix thérapeutique ? Sans doute oui, à la condition que ce choix soit libre et éclairé.

La Convention européenne des Droits de l'Homme stipule en son article 3 :

« l'information donnée au patient doit être accessible et loyale, le patient participe aux choix thérapeutiques le concernant », et à l'article 4 :

« un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient ». Dans la mesure où le patient est apte à apprécier et à discuter ces choix...

D'où la notion de risque encouru par le malade, et dont il doit être informé, et d'obligation de moyens à laquelle est tenu le médecin.

Le code de Déontologie prévoit d'ailleurs en son article 8 :

« Le médecin est libre de ses prescriptions, mais il doit, sans négliger son devoir d'assistance morale, limiter ses prescriptions et ses actes à ce qui est nécessaire à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des soins. Il doit tenir compte des avantages, des inconvénients et des conséquences des différentes investigations et thérapeutiques possibles ».

L'information paraît donc projetée au premier plan.

De l'autre côté, la mainmise de l'Etat sur le droit de la santé publique se traduit de plus en plus par le fait qu'il dicte les choix thérapeutiques, choix qui se doivent d'être respectés. Le rôle de l'Etat, des personnes publiques et privées (laboratoires) ne vont peut-être pas toujours dans le sens de la promotion des droits des malades, au respect de leur dignité et de leur intégrité physique.

Le droit de la santé publique procède de plus en plus d'une évolution inquisitoire, d'autant plus criante qu'elle se compare à l'émergence d'un droit Européen. Tout ce qui n'est pas dans le dogme défini est hors-la-loi. Il existe de plus en plus une appropriation et une volonté de contrôle des connaissances ancestrales, notamment homéopathiques et phytothérapeutiques, avec, à terme, le risque d'une méconnaissance de ce savoir. En fixant officiellement les thérapies, les pouvoirs limitent le choix thérapeutique des malades et des médecins, entraînant progressivement un appauvrissement de la palette thérapeutique au bénéfice d'une pensée de plus en plus unique, et donc contrôlable. On voit que ce qui s'applique ici à la médecine n'est qu'un écho d'un phénomène beaucoup plus général qui envahit nos sociétés : de l'uniformisation il n'y a qu'un pas vers l'obligation.

La déclaration d'Helsinki dit : « Lors du traitement d'un malade, le médecin doit être libre de recourir à une nouvelle méthode thérapeutique ou diagnostique, s'il juge que celle-ci offre un espoir de sauver la vie, rétablir la santé ou soulager les souffrances du malade ».

La liberté du citoyen consiste donc aussi à ne pas se laisser enfermer dans une méconnaissance parfois savamment entretenue, et d'aller au-devant d'une information à la fois juste et accessible. Pour le médecin, la défense et la promotion d'une alternative thérapeutique sont plus que jamais d'actualité. Il s'agit de préserver à l'avenir une vision personnalisée du patient, pouvant

ouvrir sur une diversité d'actions adaptées, en accord avec un respect aussi global que possible de l'individu. La vigilance et le discernement s'imposent de tous les côtés et pour tous !

Un fait encourageant, ce qui va dans le sens d'apaisement, mérite cependant d'être signalé. En 1993, un médecin français est poursuivi par le Conseil de l'Ordre des médecins parce qu'il utilisait dans sa thérapeutique des médications « insuffisamment éprouvées, ce qui faisait courir à ses patients des risques injustifiés » (il s'agissait de médicaments à base de plantes utilisées comme adjuvants dans le traitement de certains cancers). La menace pour ce médecin était l'interdiction d'exercer temporairement sa profession. Le médecin en question a demandé un recours en Conseil d'Etat pour examiner ce litige. Dans un arrêt du 4 septembre 2000, celui-ci annule la peine infligée.

Cet arrêt représente une première, car le Conseil d'Etat a statué non sur la forme, mais sur le fond, ce qui handicaperait à l'avenir le Conseil de l'Ordre dans ce genre d'affaires. Ce qui veut dire que la loi est unique (le droit de la République française), et que le Conseil de l'Ordre ne pouvait pas se mettre au-dessus de cette Loi.

En clair, cela veut dire que dorénavant le Conseil de l'Ordre ne pourra plus condamner les « Charlatans » sans apporter la preuve du caractère dangereux des thérapeutiques qu'ils ont mises en œuvre. On peut aussi rappeler qu'en 1999, la Cour européenne des Droits de l'Homme a déjà annulé plusieurs décisions de ce même Conseil, au motif qu'il manquait d'impartialité, et que ses séances disciplinaires se déroulaient à huis-clos.

U. GIAVARINI

d'après un texte de Me. P. AUTRIVE

PRODUCTIVISME, « MAL BOUFFE » ET MEDECINE

Titre de la rubrique « Quelle époque » du journal France Soir du mardi 10 avril 2001 : « Philadelphie met ses habitants au régime : le maire de cette ville classée la plus grasse des Etats – Unis a décidé de faire perdre 76 tonnes de graisse à ses administrés. »

Ce titre est un symbole : il me livre sur un plateau l'essence de ce que j'avais à exprimer dans mon article pour le bulletin n°2 de l'Association pour l'Alternative en Médecine. Car il synthétise à lui seul les trois niveaux d'une problématique telle qu'elle se présente à l'homme d'aujourd'hui.

Le premier niveau est celui d'une évidence, presque trop flagrante, car elle mène au fameux : « encore !!! » qui ponctue la réaction de celui qui de toutes façons ne bougera pas le petit doigt

devant elle. Il y a les pays riches, pléthoriques, avec un degré d'opulence tel qu'il pousse les observateurs impartiaux au mépris, les gens honnêtes au dégoût et les intéressés à la mort par maladies dégénératives ; mais ça ne semble gêner personne. Et il y a les pays pauvres, ceux dont l'indigence est tellement criante qu'elle fait partie du bruit de fond dont on s'accommode facilement en feignant l'indifférence devant les injustices.

Le deuxième niveau est un petit peu plus subtil. Il n'est pas encore visible par tout le monde, mais la prise de conscience par un grand nombre de gens (les « gens d'en bas », comme les nomment les technocrates qui nous dirigent) est proche.

Un éleveur qui bloquait la gare de Toulouse le 10 avril disait au journaliste de la radio : « *Il suffirait que les gens se remettent à manger de la viande pour que je puisse à nouveau gagner de l'argent. Moi aussi j'ai des enfants à nourrir, et j'ai aussi le droit de consommer un peu, comme tout le monde.* »

L'homme n'a plus d'autre idéal que celui d'être soit un producteur, soit un consommateur. La boucle en se bouclant, s'est inversée : *exit* la noble tâche des éleveurs et des cultivateurs, qui était de nourrir les hommes afin qu'ils puissent accomplir leur destin. Le **monde** (qui veut dire « pur ») est désormais livré aux moyens **immondes** de « l'exclusivement humain », de « l'homme dans Dieu », de l'homme livré au pouvoir de la technologie, de l'industrialisation et de leurs conséquences ultimes, le productivisme. Mal bouffe, obésité, pléthore (vaccinale, médicale, alimentaire...) sont les conséquences de cette prétention au règne exclusif du « quantitatif ». Et qu'on ne nous dise pas, dans ce contexte, que les homéopathes sont des charlatans ! Ce sont au contraire les représentants actuels d'une éthique du « qualitatif » appliquée à la médecine, dont la vertu n'est pas encore reconnue. Cette éthique est celle du respect de soi et de l'autre. Parce que « soi » et « autrui » ne sont pas de la viande, mais des êtres, porteurs d'une dignité. Et la dignité humaine, si elle a une valeur, elle n'a pas de prix !

Le troisième niveau n'est, lui, évident pour personne, et surtout pas pour les techno-, eurocrates qui nous gouvernent, tant en France qu'en Europe. C'est celui de la dimension spirituelle de l'humanité, contenue et cachée dans sa condition matérielle.

Car de quel humanisme parle – t – on ? Certainement pas, comme je le déplorais plus haut, de cet humanisme de « faculté de lettres », qui réduit l'homme à ses propres et seuls moyens rationnels, qui ne savent produire que des outils

technologiques, destinés à des consommateurs en puissance. Mais de cet autre humanisme : celui qui reconnaît et qui respecte la dimension spirituelle de l'homme, qui seule lui donne sa dignité. Nous sommes collectivement en train d'aborder une époque de repentance et de réconciliation. Il serait grand temps alors de réconcilier les hommes avec cette dimension qu'ils portent en eux.

Et l'on pourrait peut – être alors dire que *réconcilier l'homme avec lui – même, c'est réconcilier l'homme avec « Dieu ».*

P. POPOWSKI

PENSEE CARTESIENNE ET ACUPUNCTURE

Des journaux de médecine aussi prestigieux que le JAMA, le New England Journal ou le Lancet, continuent de constater, partout en Europe et aux Etats-Unis, une augmentation régulière de la consommation en médecines dites « alternatives ». Cette observation témoigne du fossé qui se creuse entre la vision que les professionnels de la santé ont de leur activité et les attentes et besoins des patients. Pour reprendre un langage d'économiste : il existe une inadéquation entre l'offre de soins et la demande. L'analyse de ce phénomène impose de se pencher sur la pensée qui prédomine en médecine moderne. Nous nous proposons ici de la comparer à la pensée traditionnelle chinoise. C'est en effet de notre vision du monde et de la réalité que procèdent les modèles, la logique et les outils que nous utilisons pour aborder et traiter la personne malade.

De la pensée occidentale

Dans notre tradition, nous devons à Descartes (1596-1650) l'origine de la pensée « cartésienne » ou rationaliste et à Newton (1642-1727) celle de la vision mécaniste de l'univers. On ignore généralement que Descartes et Newton étaient des mystiques. Notre appréciation moderne de leur œuvre est aussi réductrice que trompeuse. Au 17^{ème} siècle, l'obscurantisme religieux prédominait. Descartes voulut assainir cette vision irrationnelle et superstitieuse du monde en démystifiant ce qui pouvait l'être. La pensée déterministe était ce nouvel outil d'étude de la nature qui devait aider l'homme à vaincre ses peurs et à devenir maître de son environnement comme de son évolution. A terme, cette démarche permit à notre civilisation d'accéder à un savoir faire technologique inégalé, de mémoire d'homme moderne. Nous nous glorifions de notre « science », mais simultanément, nous souffrons d'avoir été scindés de notre dimension intuitive et sensible par cette pensée « objective » qui désormais sépare résolument l'esprit de la matière [1].

La médecine actuelle s'inscrit dans cette même logique cartésienne et dualiste. Même le psychisme humain, ce subjectif en puissance, est exploré à l'aide de protocoles objectifs et rationnels. Voilà presque un siècle pourtant que Einstein a remis en cause le concept même d'objectivité. Grâce à lui, l'univers a cessé d'être cette vaste mécanique aux mouvements prévisibles, dont les composants, supposés solides et distincts, étaient sensés exister indépendamment de l'observateur. Il a décrit un univers mouvant, instable et paradoxal, dont la nature même ne peut en aucun cas être dissociée de l'esprit qui l'observe.

En introduisant les notions de relativité et d'interdépendance de toutes choses, Einstein fit écho aux sagesse les plus anciennes et eut le mérite d'en démontrer la véracité, grâce à des modèles mathématiques vérifiables par l'expérimentation. Malgré cela, et bien que ce savant soit unanimement reconnu et honoré, la teneur de ses découvertes et de celles de la physique quantique en général, n'a pas encore été intégrée par la pensée collective, ni même par la pensée scientifique médicale. Notre civilisation moderne a exploité les conséquences pratiques de cette nouvelle vision relativiste de l'univers, mais elle a occulté son contenu philosophique. En d'autres termes, nous utilisons aujourd'hui les fruits technologiques d'une vision qui elle, nous échappe complètement, malgré les efforts de vulgarisation et de communication de plusieurs physiciens remarquables. En fait, nous demeurons foncièrement attachés à une vision mécaniste révolue, ce qui crée un décalage dangereux entre la puissance des outils dont nous disposons et la maturité de la pensée qui s'en sert.

En réalité, il n'existe pas de frontière absolue ou scientifiquement démontrable entre esprit et matière ou entre matière et énergie mais uniquement une interdépendance mutuelle.

De la pensée extrême orientale

La vision quantique fait écho à la pensée extrême-orientale qui s'illustre en partie par la médecine traditionnelle chinoise. En acupuncture en effet nous retrouvons les modèles de pensée suivants :

- La loi de relativité à travers le jeu des polarités Yin-Yang, principes mâle et femelle universels dont le ballet incessant exprime à la fois la dualité en mouvement et son rapport perpétuel à l'unité. C'est la philosophie du Tao.
- La loi d'interdépendance dynamique des éléments universels par la loi des 5 éléments chinois (bois, feu, terre, métal, eau)

C'est ainsi que la pensée chinoise aborde la multiplicité sans jamais la dissocier de l'unité ou d'une vue globale. Dans la perspective chinoise, il est inconcevable d'escompter comprendre et traiter la moindre maladie en faisant abstraction de l'environnement de la personne, ou de soigner un organe sans étudier son rapport aux autres organes du corps, ou même de traiter le corps sans équilibrer à la fois le mental et l'affect.

Concordance

Les physiciens modernes ont découvert que ni la matière ni le vide n'étaient inertes. Toute matière et le vide lui-même sont remplis d'énergie. Nous baignons dans un vide-énergie qui sous-tend la matière sans qu'il soit possible de tracer une ligne stable entre les deux. Tchang Tseu disait : « *Tout dans l'univers est constitué par le Qi (Energie), les hommes et les choses ne sont formés en réalité que d'une seule substance* ». Plus proche de nous, Barnett signalait dans un ouvrage préfacé par Einstein : « *La marche de la science vers l'unification des théories, la réduction de toute matière à des éléments puis à un petit nombre de particules, la réduction des forces au concept unique d'énergie, la réduction de la matière et de l'énergie à une même notion de base, tout cela conduit encore à l'inconnu. Les innombrables questions se sont fondues en une seule, à laquelle il n'y aura jamais de réponse : quelle est l'essence de cette substance masse-énergie ?* » [2].

Les scientifiques ont commencé à tirer la sonnette d'alarme, ils ont découvert que le monde est un réseau complexe de relations interdépendantes impliquant l'échange de matière et d'énergie selon des rythmes cycliques. Tel est le principe de fonctionnement de notre écosystème. C'est exactement la pensée qui prévaut en acupuncture.

Il est inévitable qu'une approche médicale compréhensive et respectueuse de l'homme entier, de l'homme matière-esprit ou énergie-matière, suscite un engouement croissant car en fin de compte, elle ne fait que refléter la réalité humaine. Loin d'être une bizarrerie philosophique sans fondement, cette vision est en adéquation avec les modèles de pensées de nos sciences de pointe tout en renouant avec les sagesse les plus anciennes. Elle établit un pont et offre des moyens dont l'homme a besoin pour retrouver sa place et sa complétude, dans un monde par trop cloisonné et éclaté. L'approche strictement matérialiste, bio-mécaniste de l'homme et de la maladie, ne peut être qu'une déviation temporaire dans l'histoire de la médecine. Elle est née d'une volonté rigoriste d'échapper aux supercheries de l'imaginaire mais, encouragée par des résultats immédiats mirifiques, elle s'est emballée et a perdu de vue l'humain.

Le comportement des populations mondiales appelle la pensée médicale moderne à une maturation urgente, aussi scientifiquement possible que humainement nécessaire.

C. ECHE et M. ECHE

[1] Phan Anh, La Revue Française de Médecine Traditionnelle Chinoise, 1998, 180, 315-319.

[2] Barnett, Einstein et l'univers, Gallimard, 1951, coll. Idées, 187